Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes Échéancier annuel concernant la demande de financement et l'obligation redditionnelle

L'échéancier suivant précise les dates d'échéance des documents relatifs à l'obligation redditionnelle et de demande de financement des centres d'apprentissage et d'alphabétisation des adultes enregistrés. Veuillez conserver cet échéancier et l'utiliser à titre de guide. Si vous avez des questions relatives au processus redditionnel ou à l'échéancier, communiquez avec la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes au 204 945-8247 ou au 1 800 282-8069, poste 8247.

DOCUMENTS	DATE(S) D'ÉCHÉANCE
Preuve d'assurance	À soumettre annuellement au renouvellement de l'assurance
Rapport financier intermédiaire (au 31 décembre)	3 ^e vendredi de janvier
Sommaire de la subvention pour la technologie et l'équipement (le cas échéant)	3 ^e vendredi de janvier
1 ^{re} Semaine de participation (3 ^e semaine de novembre) – à soumettre avec le Rapport statistique intermédiaire	2º vendredi de février
Rapport statistique intermédiaire (au 1er février)	2º vendredi de février
Analyse des apprenants	2º vendredi de février
Demande de renouvellement de financement	2º vendredi de février
Budget révisé et flux de trésorerie	2º vendredi de mai
2º Semaine de participation (2º semaine de février) – à soumettre avec le Rapport statistique de fin d'année	2 ^e vendredi de juillet
Rapport statistique de fin d'année (au 30 juin)	2 ^e vendredi de juillet
Rapport financier de fin d'année (au 30 juin)	3 ^e vendredi d'août
États financiers vérifiés	Dans les six mois suivant la date de la fin de l'exercice financier

Veuillez faire parvenir chaque document à :

Éducation et Formation
Apprentissage et alphabétisation des adultes
800, avenue Portage, bureau 215
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4